



Formation à la proclamation de la Parole

Cette formation s'adresse à toute personne appelée à proclamer la Parole de Dieu durant une Eucharistie ou d'autres célébrations, ou à l'occasion de partages d'Évangile...

- ☐ Goûter la force de la Parole de Dieu et revisiter le ministère du Lectorat.
- ☐ Être « serviteur de la Parole » : Quel sens ? Quel engagement ? Quelle préparation ?

Modalités :
Participation aux frais: 8€ par personne à régler sur place (espèces, chèque ou CB).

Inscription obligatoire

Contact
proclamationdelaparole@diocese92.fr
ou 06 25 11 34 66

Accès : T2 arrêt Meudon-sur-Seine

Possibilité également de formation en paroisse ou en aumônerie sur demande

Date des formations

Une date au choix pour
comprendre
le sens de ce service et le mettre
en pratique.

Samedi 6 décembre 2025

Samedi 7 février 2026

Samedi 11 avril 2026

de 9h30 à 12h



Maison de la Parole

4^{bis} rue Hélène Loiret
92190 Meudon